Faculté des arts
et des sciences
Université de Montréal
et du monde.

BOURSE D'EXCELLENCE JEAN-MONBOURQUETTE 2023

Doctorat

La bourse d'excellence Jean-Monbourquette est une bourse destinée à encourager la recherche sur les impacts sociaux du deuil des personnes et sur les interventions prometteuses en matière de soutien social et d'accompagnement pour les personnes endeuillées et leur entourage au Québec.

Montant de la bourse : 15 000 $

Critères d'admissibilité
▪ Être inscrit ou inscrite au doctorat à temps plein ou en rédaction à l'automne 2023 ▪ Avoir le **deuil des personnes** comme principal sujet de recherche et s'inscrire dans la mission de la Chaire Jean-Monbourquette qui est de développer la recherche et la formation sur les impacts sociaux du deuil et sur les interventions prometteuses en matière de soutien social et d'accompagnement pour les personnes endeuillées et leur entourage **au Québec**

Dossier de candidature
Pièces 1 à 5 doivent être transmises dans <u>un seul fichier PDF</u> dans l'ordre ci-dessous. 1. Lettre de l'étudiant ou de l'étudiante qui présente son parcours, son intérêt pour les questions relatives au deuil et la contribution du projet à son cheminement académique et personnel (500 mots maximum) 2. Description du projet de recherche (750 mots maximum) qui doit : ○ donner un aperçu de la problématique; ○ indiquer les objectifs poursuivis et la méthodologie envisagée; ○ préciser sa contribution éventuelle à l'avancement des connaissances et/ou des pratiques d'intervention; ○ présenter le lien avec la finalité de la bourse; ○ contenir un échéancier. 3. Lettre de recommandation du directeur ou de la directrice de recherche, préférablement en français (maximum de 500 mots) 4. CV académique, précisant les formations suivies de même que les prix et bourses obtenus et les expériences de travail pertinentes 5. Relevés de notes (1er, 2e et 3e cycle) : ○ études effectuées à l'Université de Montréal, fourni par l'étudiante ou l'étudiant (relevé non officiel à partir du Centre étudiant); ○ études effectuées ailleurs, copie téléversée lors de votre demande d'admission

Date limite et envoi du dossier	
Prolongation 16 octobre 2023 à 23 h 59 par courriel à bourses-fas-dir@fas.umontreal.ca *Un accusé de réception vous sera transmis. Si ce n'est pas le cas après 72 heures, veuillez faire un suivi à cette même adresse courriel.* Aucun dossier ne sera accepté après cette échéance.	
Renseignements	bourses-fas-dir@fas.umontreal.ca
Annonce des résultats	Au cours de l'automne 2023. Inscription valide requise pour versement de la bourse au cours de l'automne.